



(Fournir l'attestation d'assurance)



















## Centre social de la Vallée de l'Authre - Année 2025/2026 Dossier d'inscription enfants Secteur familles/séniors

Portes ouvertes des ateliers du secteur familles/séniors : du 22 septembre au 3 octobre 2025 inclus.

Inscriptions: pendant les ateliers du 6 au 17 octobre 2025. Merci de vous munir de votre attestation de quotient familial CAF ou MSA ou de votre dernier avis d'imposition sur les revenus de 2023.

Si votre enfant n'est pas inscrit à l'accueil de loisirs à la rentrée 2025, merci de joindre la fiche sanitaire à ce dossier.

Si le dossier d'inscription n'est pas rendu d'ici le 17 octobre, vous ne pourrez pas revenir aux ateliers après les vacances d'automne, le lundi 3 novembre.

Pour les certificats : si le questionnaire de santé n'est pas rendu avant le 30/12/2025, vous ne pourrez plus vous rendre aux ateliers à partir de janvier 2026.

Merci de votre compréhension.						
NOM ET PRENOM : Date et lieu de naissance : ¦¦¦ à .						
Représentant légal 1	Représentant légal 2					
□ Père □ Mère □Tuteur	□ Père □ Mère □Tuteur					
□ Autre à préciser :	□ Autre à préciser :					
Nom :	Nom:					
Prénom :	Prénom :					
Situation matrimoniale :	Situation matrimoniale :					
□Célibataire □Marié(e) □Pacsé(e) □Vie maritale	□Célibataire □Marié(e) □Pacsé(e) □Vie maritale					
□Divorcé(e) □Séparé(e) □Veuf(ve) □Autre	□Divorcé(e) □Séparé(e) □Veuf(ve) □Autre					
Adresse:	Adresse:					
Code postal :	Code postal :					
Ville : ■ Domicile ://	Ville :					
<b>☎</b> Portable :///	Portable ://					
Travail: / / / /	Travail://					
Mail	Mail					
Profession :	Profession :					
Employeur :	Employeur :					
RESPONSABLE DE L'ENFANT EN CAS DE SI	EPARATION : Mère 🗆 Père 🗆 garde alternée 🗆					
Régime d'Allocations familiales dont l'enfant dépend :  CAF :   MSA :   Autres régimes  QUOTIENT FAMILIAL : : si non foui Fournir une attestation CAF ou MSA obligatoirement ou à défaut le	, ,					
N° de sécurité sociale :						
Nom de l'assurance extrascolaire :	N° d'assuré :					























# Centre social de la Vallée de l'Authre - Année 2025/2026 Dossier d'inscription enfants Secteur familles/séniors

Ateliers	Atalian avec avections also conté*						
□ Atelier guitare	Atelier avec questionnaire de santé*						
□ Atelier parent/enfant	☐ Danse contemporaine						
□ Atelier autre, précisez :	* Il n'est plus nécessaire de fournir un certificat médica d'aptitudes : il est demandé seulement de remplir le questionnaire de santé.						
Personnes à contacter et/ou autorisées à venir chercher l'enfant en cas d'urgence ou							
d'indisponibilité des parents (P	résentation d'une pièce d'identité):						
Nom :							
ADI	HESION						
Marmanhac, Naucelles, Reilhac et Teissières de Cornet.  Adhésion individuelle : □ Enfant du territ  Adhésion « Famille » : □ Habitants du te							
AUTOR	RISATIONS						
Je soussigné (e) ,							

A...... Signature des représentants légaux :























# Centre social de la Vallée de l'Authre - Année 2025/2026 Dossier d'inscription enfants Secteur familles/séniors

### Informations médicales

### **VACCINATIONS**

Joindre <u>obligatoirement</u> un justificatif des vaccins (photocopie du carnet de santé et du carnet de vaccination ET/OU attestation du médecin traitant).

Joindre un certificat de contre-indication du vaccin dans le cas où l'enfant n'a pas été immunisé par les vaccins obligatoires. Nota : le vaccin anti-tétanique ne présente aucune contre-indication.

### L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES?

RUBÉOLE VAI OUI NON OUI	NON		ANGINE DUI NON	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÜ OUI NON	SCARLATINE   NON	
COQUELUCHE OUI OUI	NON		ROUGEOLE DUI NON	OREILLONS OUI NON		
Allergies						
	OUI	NON	Lesquelles ? (F	Préciser la cause et les sigr	nes évocateurs)	
Alimentaires						
Médicamenteuses						
Autres (pollen, animaux,)						
P. A. I (Protocole d'Accueil Individualisé) : □ OUI □ NON Problème de santé particulier :						
Nom du médecin traitant :Numéro de téléphone :						
Si oui, joindre si possible le PAI et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.						
A Signature :						